



DISTRICT DE L'ISÈRE DE FOOTBALL

Le Foot en Isère, moi.....j'adhère

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES ARBITRES

Questionnaire de Noël LOIS DU JEU Décembre 2022

NOM :

PRÉNOM :

CATÉGORIE :

NOTE : / 30



BONNES FETES



UNE BONNE REPONSE PAR QUESTION :



1 : Un défenseur retient un attaquant par le maillot, d'abord en dehors de la surface de réparation, puis dans celle-ci. L'arbitre siffle cette faute visible de tous.

Comment reprendra-t-il le jeu ?

A. Coup Franc direct :

B. Penalty.

2 : Centre d'un ailier à destination vers la surface de réparation. Dans celle-ci, un défenseur saute droit pour jouer le ballon de la tête. L'attaquant placé devant lui se baisse. Le défenseur tombe sur l'attaquant. Décisions ?

A. Il n'y a pas de faute. Laisser jouer.

B. La faute a été commise par l'attaquant. Coup franc direct pour la défense.

3 : L'arbitre siffle penalty.

Le gardien doit-il être exclu ?



A. Oui. Il est en position de dernier défenseur.

B. Non. L'attaquant ne se dirigeait pas vers les buts, et ne disposait donc pas d'une occasion manifeste.

C. Non. La faute est déjà sanctionnée d'un penalty. Il serait trop sévère d'y ajouter l'exclusion du gardien.

4 : Sur attaque rapide, un défenseur retient nettement l'attaquant en possession du ballon par le maillot. L'attaquant parvient à s'échapper et dispose de temps pour centrer. Mais il rate sa passe. Le ballon est récupéré par la défense.
Décisions ?

- A. Laisser jouer. Au premier arrêt, avertissement au défenseur.
- B. Arrêt du jeu. Retour au coup franc direct pour l'attaque.
- C Arrêt du jeu. Avertissement au défenseur. Retour au coup franc pour l'attaque.

5 : L'attaquant N°11 est victime d'un tacle antisportif d'un défenseur, valant avertissement. L'arbitre siffle la faute. Avant qu'il ait pu sortir le carton, le capitaine de l'attaque, n° 10, réclame à grands cris l'exclusion du défenseur.
Décisions ?

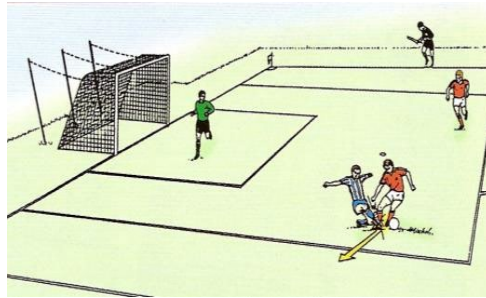
- A. L'arbitre ne peut plus sanctionner le défenseur, pour ne pas paraître sous l'influence du capitaine. Pas de carton.
- B. Avertissement au défenseur, comme prévu.
- C. Avertissement au défenseur et au capitaine.
- D. Exclusion du défenseur pour calmer les esprits

6 : Le ballon est envoyé à l'attaquant Rouge n° 9, qui n'était pas en position de hors-jeu au moment de la passe. Le gardien se précipite et touche délibérément le ballon de la main, l'envoyant en touche.
Sanction disciplinaire ?



- A. Pas de carton.
- B. Avertissement.
- C. Exclusion.

7 : Le défenseur Bleu (maillot rayé) tacle irrégulièrement l'attaquant rouge en possession du ballon. L'arbitre accorde penalty.
Le défenseur doit-il être exclu ?



- A. Oui. Il est en position de dernier défenseur.
- B. Non. Son adversaire, se dirigeant vers la touche, ne disposait pas d'une occasion nette de but.

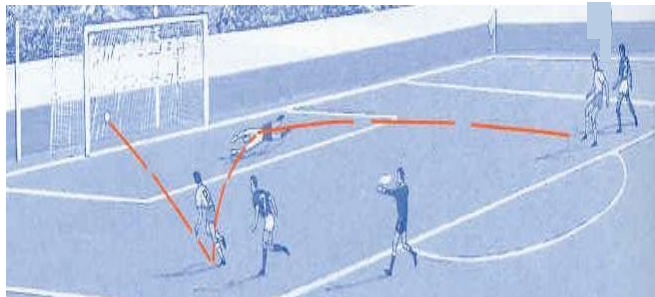
8 : Un défenseur retient un attaquant par le maillot, d'abord en dehors de la surface de réparation, puis dans celle-ci, sans qu'une occasion nette ne soit anéantie. L'arbitre siffle et avertit le défenseur.

- A. Coup franc direct.
- B. Penalty.

9 : Un attaquant tente un « ciseau » à proximité du visage d'un défenseur et marque. Décisions ?

- A. Il n'y pas contact. But valable.
- B. L'attaquant joue dangereusement mais ne touche pas le défenseur. But refusé. Coup franc indirect pour la défense.
- C. Il s'agit d'une faute pouvant occasionner une blessure. But refusé. Avertissement à l'attaquant. Coup franc direct pour la défense.

10 : * L'ailier droit tir au but. Le gardien plonge et renvoie le ballon sur l'attaquant situé à gauche, qui reprend et marque.
Décisions ?



A. But accordé.

B. But refusé. Coup franc indirect pour la défense.

11 : Le gardien de but A relancé rapidement son équipe depuis le point de penalty après avoir intercepté régulièrement le ballon dans les pieds du 9B. Le ballon est dévié par l'arbitre. Le 10B en profite alors pour effectuer une passe au 9B en position de HJ qui marque. Décision ? Quel sera le lieu de la remise en jeu ?

A. Balle à terre à effectuer à l'endroit où se trouvait L'Arbitre SRP loi 8

B. Balle à terre à effectuer à l'endroit pour le GB (lieu de la dernière touche de balle).

C. CFI pour Hors-Jeu.

12 : Un défenseur récupère le ballon du pied, jongle et, de la tête, le passe à son gardien de but. Décisions et explications ?

A : Arrêt du jeu. Avertissement au défenseur pour comportement antisportif. Un joueur qui initie délibérément une stratégie pour que le ballon soit passé (y compris sur coup franc ou coup de pied de but) à son gardien de but de la tête, de la poitrine, du genou, etc. dans le but de contourner la Loi et ce, que le gardien touche ou non le ballon des mains ; le gardien de but est pénalisé s'il est celui qui initie cette stratégie délibérée. Coup franc indirect contre le défenseur sous réserve de la procédure de la Loi 13

B : Arrêt du jeu. Un joueur qui initie délibérément une stratégie pour que le ballon soit passé (y compris sur coup franc ou coup de pied de but) à son gardien de but de la tête, de la poitrine, du genou, etc. dans le but de contourner la Loi et ce, que le gardien touche ou non le ballon des mains ; le gardien de but est pénalisé s'il est celui qui initie cette stratégie délibérée. Coup franc indirect contre le défenseur sous réserve de la procédure de la Loi 13.

C : Laisser Jouer.

13 : Panne de FMI ! Un joueur présente une pièce d'identité officielle et la demande de licence avec la partie médicale validée. Comment agira l'arbitre en cas de réserve ?

A : L'arbitre doit obligatoirement se saisir de la demande de licence et de la pièce d'identité. Il transmettra ce document, avec son rapport.

B : L'arbitre doit obligatoirement se saisir de la demande de licence. Il transmettra ce document, avec son rapport.

C : L'arbitre interdira la participation de ce joueur. Rapport

14 : Le gardien de but dégage le ballon qui vient heurter l'arbitre en dehors de la surface de réparation, le ballon franchit la ligne de but en dehors des montants.

Décisions ? *

- A. BAT au bénéfice de l'équipe du gardien de but à l'endroit où l'arbitre a touché le ballon (SRCP Loi 8)
- B BAT au bénéfice du gardien de but à l'endroit où le gardien a joué le ballon (SRCP Loi 8)
- C. Reprise du jeu par corner.

15 : Coup de pied de but pour l'équipe A. Le gardien de but lève le ballon vers un partenaire situé sur le terrain (dans ou hors de sa surface de réparation) qui le lui envoie de la tête. Décisions ?

- A. Si le gardien rejoue le ballon des mains, ADJ, AVT au gardien de but pour CAS, CFI pour l'équipe B à l'endroit où le gardien a initié la stratégie, SRCP Loi 13. S'il le rejoue des pieds, laissez jouer.
- B. Laisser Jouer.
- C. Arrêt du jeu, AVT au gardien de but pour CAS. Que le gardien rejoue le ballon des mains ou non, CFI pour l'équipe B à l'endroit où le gardien a initié la stratégie, SRCP Loi 13.

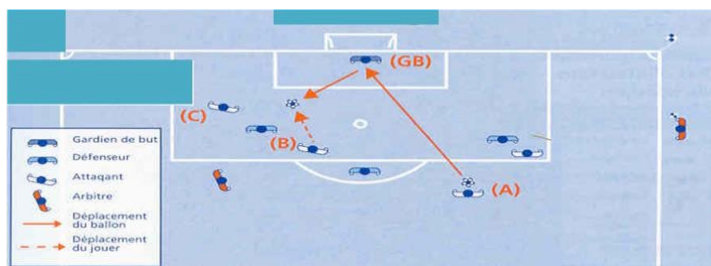
16 : Doit-on considérer qu'il y a faute, ou non, lorsqu'un joueur exécute une rentrée de touche à plus d'un mètre de la ligne de touche, ou doit-on considérer que la rentrée de touche n'est pas correctement effectuée et donner l'autorisation à l'équipe bénéficiaire de la remise en jeu de la recommencer *

A. La rentrée de touche a été effectuée régulièrement, elle est considérée comme valable. La distance entre le joueur qui l'exécute et la ligne de touche est laissée à l'appréciation de l'arbitre.

B. La rentrée de touche n'a pas été effectuée régulièrement, elle est donnée à l'équipe adverse.

C. La rentrée de touche n'a pas été effectuée régulièrement, elle est donnée à la même équipe

17 : L'attaquant A tire au but. Le gardien plonge et renvoie le ballon comme il peut, selon la flèche. C'est l'attaquant B qui récupère le ballon. Décisions ?



A. L'attaquant C, en position de hors-jeu, ne touche pas le ballon. Laisser jouer.

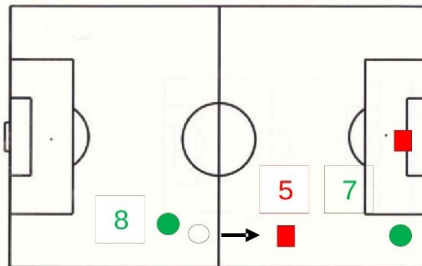
B. L'attaquant C intervient dans le jeu car il se trouve à proximité. Infraction au hors-jeu. Coup franc indirect pour la défense.

18 : Parmi les situations suivantes, quand n'y a-t-il jamais hors-jeu ?

- A. Sur rentrée de touche.
- B. Sur « 6 m ».
- C. Quand le destinataire se trouve dans son propre camp au moment de la passe.
- D. Lors d'un centre en retrait.

19 : Le ballon est envoyé par l'attaquant Vert N° 8 en direction de son partenaire N° 7, en position de hors-jeu. Le défenseur Rouge N° 5 bloque le ballon des mains.

L'arbitre siffle. Décisions ?

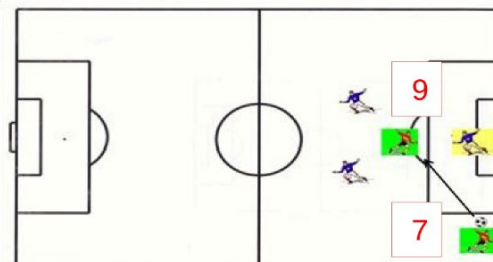


- A. Coup franc indirect pour la défense Rouge (hors-jeu).
- B. Avertissement au N° 5 Rouge. Coup franc indirect pour l'équipe Rouge (hors-jeu).
- C. Avertissement au N° 5 Rouge. Coup franc direct pour l'équipe Verte (main).

20 : Attaque rapide de l'équipe Rouge. L'attaquant N° 9 est en position de hors-jeu. Le N° 8 passe donc le ballon au N° 7, qui file sur l'aile droite.



Le N° 9 poursuit lui aussi l'action et se retrouve démarqué face au but. Le N° 7 centre dans sa direction : il marque. Décisions ?



- A. Pas d'infraction au hors-jeu. But valable.
- B. Le N° 9 tire profit de sa position initiale.
But refusé. Coup franc indirect pour la défense

21 : Rentrée de touche. Quelles sont les propositions correctes ?

- A. L'exécutant peut avoir les pieds sur la ligne.
- B. Les adversaires doivent être à au moins 2 m.
- C. Il n'y pas d'infraction au hors-jeu.

22 : Rentrée de touche A. Un adversaire B placé à un mètre dévie le ballon pour un de ses partenaires.
Décisions ?

- A. Laisser jouer.
- B. Rentrée de touche à refaire pour A.
- C. Avertissement. Coup franc indirect A à l'endroit de B.

23 : Le tireur d'un coup franc le joue rapidement avec l'autorisation de l'arbitre, ballon arrêté à l'endroit de la faute. Un adversaire, qui n'a pas eu le temps de se reculer et se trouve à cinq mètres, intercepte le ballon et part en contre-attaque. Décisions ?

- A. Laisser jouer.
- B. Coup franc à retirer (l'arbitre aurait dû faire reculer le défenseur avant de donner le signal).
- C. Coup franc à retirer et avertissement au défenseur.

24 : Penalty. Deux partenaires du tireur entrent nettement dans la surface de réparation avant le tir. Le ballon est dévié en corner par le gardien. Décisions ?

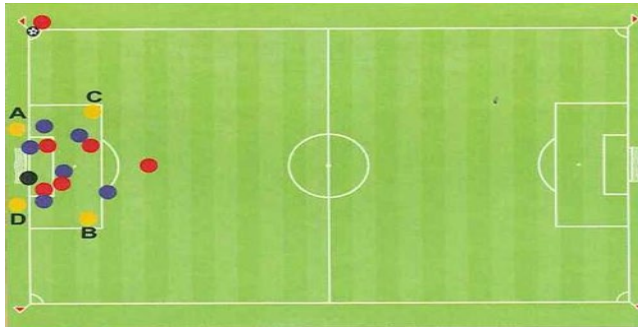
- A. Penalty à retirer.
- B. Corner.
- C. Coup franc indirect pour la défense.

25 : A quel endroit l'arbitre assistant se place-t-il pour un coup de pied de but?



- A B C D

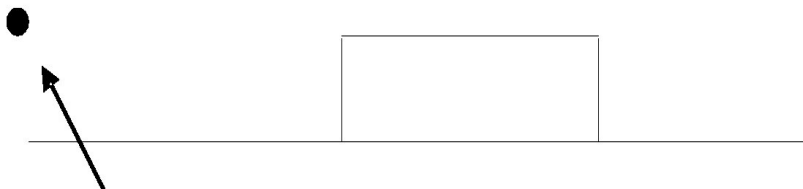
26 : A quel endroit l'arbitre se place-t-il pour un corner exécuté à droite ?



- A : Derrière la ligne de but, à droite.
- B : Dans le coin gauche de la surface de réparation.
- C : Derrière la ligne de but, à gauche.
- D : Dans le coin droit de la surface de réparation, du côté du corner

27 : Les missions suivantes sont toutes de la compétence de l'arbitre assistant, sauf une. Laquelle ?

- A. Signaler les fautes qu'il est mieux placé que l'arbitre pour juger.
- B. Signaler les sorties du ballon.
- C. Indiquer le bénéficiaire d'une touche dans la zone où il évolue.
- D. Indiquer s'il y a corner ou « 6 m » quand le ballon est sorti à gauche des buts (dessin ci-dessous).



28 : U19. L'arbitre arrête le jeu après un choc entre deux adversaires dans une surface de réparation, afin de les faire soigner. L'équipe attaquante estime qu'il y avait faute (penalty) et souhaite déposer une réserve.

Par qui et quand doit-elle être déposée pour être recevable ? L'arbitre peut-il refuser cette réserve si elle n'est pas déposée à temps ?

- A. Par le Capitaine. Avant la balle à terre. L'Arbitre ne peut refuser une réserve.
- B. Par le Dirigeant. Avant balle à terre. L'Arbitre ne peut jamais refuser une réserve.
- C. Par le Dirigeant. A l'arrêt de jeu suivant balle à terre. Oui l'Arbitre peut refuser une réserve trop tardive.
- D. Par le Dirigeant. A l'arrêt de jeu suivant la balle à terre. L'Arbitre ne peut jamais refuser une réserve.

29 : Lorsqu'il signifie son exclusion à un joueur, l'arbitre doit lui montrer un carton rouge, pour informer aussi les autres participants et les spectateurs de la sanction.

Dans cette logique, quelle est la situation qui fait exception ? Il y a exclusion mais sans montrer le carton rouge.

- A. Un entraîneur également inscrit remplaçant sur la feuille de match.
- B. Un joueur remplacé, assis sur son banc.
- C. Un joueur coupable d'insultes envers un adversaire, dans les vestiaires, à la mi-temps.

30 : Lors d'un match de niveau régional, jusqu'à quel moment une équipe Peut-elle inscrire des remplaçants ?

- A : Avant le coup de sifflet final.
- B : Jusqu'au coup d'envoi de la 2^{ème} mi-temps.
- C : Avant le coup d'envoi du match.